



Compte-rendu de la réunion du CAEN · mardi 5 juillet 2022

Académie d'Amiens · FSU

La FSU s'est tout d'abord étonnée de la date de repli choisie pour cette instance : le jour des résultats du baccalauréat et de la correction du DNB.

Déclarations liminaires : FSU, FO, UNSA, SNALC, CGT

Le SNESUP-FSU est intervenu afin, qu'à l'avenir, il soit associé à l'évolution de la carte de la formation professionnelle.

En réponse aux déclarations préalable, le Recteur a précisé que :

- Le barème de l'indemnité de déplacement avait été revalorisé de 10%. La FSU a répondu que c'était bien loin de l'augmentation du prix des carburants et que l'ISSR et les enveloppes kilométriques des circonscriptions n'avaient, eux, pas été augmentées.
- Concernant le coût de la rentrée pour les familles : les établissements travaillent avec les grossistes pour tirer les prix vers le bas, qu'il y avait aussi des fonds sociaux d'établissements ainsi que l'allocation de rentrée scolaire, la carte Génération pour les lycéens et l'attribution des bourses. La FSU a rappelé que les crédits municipaux n'avaient pas augmentés et que les familles ne devaient pas payer le prix de la crise actuelle.
- **CRPE** : 249 postes pourvus sur 256 offerts. La liste complémentaire sur 3^{ème} concours permettra de pourvoir l'ensemble des postes qui étaient offerts. Le recteur rappelle que le jury est souverain et que la situation de l'académie d'Amiens n'a rien à voir avec d'autres académies, mais inquiète pour l'avenir. La FSU répond que cette situation aurait pu être anticipée.
- **2 heures de sport au collège** : le recteur rappelle qu'il y a une baisse de la pratique UNSS avec crise sanitaire et qu'un nouveau président régional UNSS a été recruté et qu'il allait travailler sur cette question.
- **Attractivité** : La FSU continuer d'alerte sur le manque d'attractivité des métiers de l'enseignement et la crainte d'une aggravation de la contractualisation des personnels.
- **Segpa** : La FSU alerte sur le manque de SEGPA dans le Sud de l'Oise. Le Recteur indique ne pas avoir compris pourquoi ces dispositifs avaient été supprimés dans ce secteur du département il y a quelques années. Il rappelle que la Segpa répond aux besoins et qu'elle permet la réussite des élèves. Il s'engage à regarder précisément la situation.
- **AESH** : La FSU affirme son opposition avec le non-renouvellement de beaucoup de contrats d'AESH. Le Recteur partage l'analyse sur la qualité et la nécessité du travail effectué par les AESH qui sont payés 813 €, parfois moins, et que leur salaire n'est pas suffisant. Le secrétariat général indique que le renouvellement des contrats n'est pas automatique et qu'il se fait en fonction des besoins et qu'ils vont travailler avec les DSDEN.
- La FSU s'inquiète également du manque d'assistant-es sociales dans les établissements scolaires. Le Recteur rappelle que 3 postes d'AS ont été créés dans l'académie à la rentrée scolaire prochaine.
- La FSU revient aussi sur la réforme du lycée qui a fait éclater les groupes classe et oblige à avoir des cours sur les temps qui étaient dévolus aux pratiques sportives.

Les représentant-es de la Région des Hauts-de-France rappellent leur nouvelle compétence

(proch'orientation) qui a pris le relais de l'État sur les informations et pas sur l'orientation avec : des publications à destination des familles (de plus en plus numériques), 17 collaborateur-trices, une forte collaboration avec les services de l'EN, un travail engagé sur la prévention.

Le SNESUP-FSU alerte également sur les conditions de travail des personnels et des étudiant-es à l'Université. Il y a plus d'étudiant-es qu'auparavant mais aucune création de postes associée... Il y a des classes de TD à 50 ou 60 étudiant-es.

Ordre-du-jour de la réunion

***1^{er} point d'actualité porté par la Région**

La Région présente la plaquette « Pôle éducation » et « avenir des jeunes » pour accompagner des jeunes dès la classe de 4^{ème}.

Les budgets sont fortement impactés par la hausse de l'électricité : 15 millions d'euros supplémentaires ont été débloqués pour aider les lycées à payer les factures.

La région présente également un plan de *déprécarisation* pour les agent-es de la Région.

Dans le cadre de la Loi 3DS, les services de la région ne sont pas prescripteurs mais accompagnent dans le respect du statut des personnels gestionnaires.

La région engage aussi une politique de rénovation énergétique avec 4,5 millions de m² de bâtis scolaires rénovés (qualité de l'aire, chauffage, énergie, panneaux solaires...) mais que ce chantier prend du temps. Des lycées sont encore aujourd'hui des « passoires thermiques ».

Au niveau du sport scolaire, un budget est fléché par élève pour la prise de licence.

Une étude que l'accès aux piscines est aussi en cours et sera finie pour la rentrée 2023. Un travail sera engagé dans le cadre du CTA, dicit le Recteur.

La FSU rappelle que l'ancienne Région Picardie est moins bien dotée en équipements que dans le NPDC et que cela nécessiterait un rééquilibrage. La région répond en indiquant que ce rééquilibrage se met en place notamment en rattrapant les écarts en termes d'investissements. La région est plus dans l'optique d'accompagner les collectivités dans la construction d'équipements sportifs et de négocier des créneaux scolaires au sein de ces derniers.

***2^{ème} point : labellisation et relabellisation des campus des métiers et des qualifications :**

Le rectorat présente l'objectif de développer des filières particulières pour offrir aux jeunes des parcours de réussite sur 13 campus dont 4 au sein de notre académie. Des labels existent et ont été créé en 2018.

La FSU n'est pas favorable à la mise en place de ces labels, qui imposent une hiérarchisation qualitative favorisant une rivalité entre établissements et formations contraire à une homogénéisation de la meilleure qualité sur tout le territoire.

*** 3^{ème} point : Label « lycée des métiers »**

Le rectorat présente les labels. La FSU n'est pas favorable à la mise en place de ces labels et rappelle son opposition déjà exprimé dans le cadre d'un précédent groupe académique.

***4^{ème} point : Présentation de la carte des formations**

Le rectorat présente le projet de carte des formations et les demandes effectuées : sur les 25 demandes, 9 ont recueilli un avis favorable, 13 ont recueilli un avis défavorable et 3 dossiers étaient hors procédure. La FSU demande les raisons des avis défavorables notamment sur la formation Bac pro « Animation petite enfance et grand âge » du LP de Ham qui nécessite une montée en qualification des personnels car les besoins sont importants. La situation sera revue à la

rentrée prochaine.

La séance est levée à 12h10